

Section UNSA Pas de Calais

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE DU 05 NOVEMBRE 2024

La Formation Spécialisée du Comité Social d'Action Local a débuté à 9h sous la présidence de M. Jean-Marc LELEU puis Mme Isabelle ORTIZ

Toutes les organisations étaient présentes.

L'UNSA a été représenté par Xavier SERAFINOWSKI (suppléant) et Emmanuel PENET (expert)

L'ordre du jour était :

- 1- Approbation du procès verbal de la formation spécialisée du 26 mars 2024 et du 18 juin 2024
- 2- Point sur la réunion du groupe de travail du 27 septembre 2024 (pour information)
- 3- Proposition d'utilisation des crédits 2024 (pour avis)
- 4- DUERP – PAP 2024 (pour avis)
- 5- Rapport annuel des Médecins du travail et des psychologues (pour information)
- 6- Travaux immobiliers en cours et projet à venir (pour information)
- 7- Bilan du télétravail (pour information)
- 8- Présentation des rapports de visite de délégation de la FS (pour information)
- 9- Compte rendu annuel d'activité des assistantes sociales (pour information)

Déclarations liminaires : FO, Solidaires, CFTC, CGT

1- Approbation du procès verbal de la formation spécialisée du 26 mars 2024 et du 18 juin 2024

Les deux procès verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

2- Point sur la réunion du groupe de travail du 27 septembre 2024

a) REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Il n'y a pas d'observation sur les registres papier. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Observations :

-Insuffisance de parking : L'insuffisance de places de parking sur divers sites sont, ou vont devenir, un vrai problème sachant qu'il n'y a pas de transport en commun dans certains lieux.

-Parking de Boulogne : 3 arceaux sont cassés. Il conviendrait de les réparer.

-SRHD : Les problèmes d'entretien des locaux ont été dénoncés au prestataire extérieur. Le contrôle effectué fin juillet était satisfaisant.

-SIP de Calais : Des problèmes de sécurité ont été signalés. L'ascenseur a été sécurisé. Il reste un point de fragilité. [Une intervention programmée le 21/10/24 a résolu les problèmes de sécurité.](#)

-SIP et SGC de Béthune : Température basse dans les locaux du SIP et du SGC. Des travaux sont en cours afin de remédier au problème. [Pose d'une sonde interne pour relever les températures et voir d'où provient le problème.](#)

-CFP de Lens : Problème de sécurité lié à l'utilisation des toilettes par le public.

Malgré les travaux réalisés sur le site, des difficultés persistent pour un agent lourdement handicapé. Il faudrait voir avec le Médecin du Travail s'il est possible d'envisager des aménagements mieux adaptés.

La porte automatique, à l'arrière du bâtiment, est dérégulée. L'entreprise est intervenue à 5 reprises mais le problème n'est toujours pas réglé. Le service BIL va missionner une autre entreprise.

NB : Le mécanisme de la porte automatique a été remplacé. Un détecteur permet désormais de déclencher son ouverture dans le sens de la sortie. L'entrée s'effectue toujours quant à elle à l'aide du badge d'accès.

-PCRP d'Arras et de Boulogne : Mal-être et anxiété des agents lié au manque d'information sur la restructuration annoncée.

-SPFE d'Arras : Problème d'éclairage dans les toilettes. Le problème n'a, apparemment, pas été résolu.

-SIP de Calais : Problèmes liés à l'utilisation des sanitaires pendant les travaux. Il faudrait faire une meilleure communication auprès des agents lors des travaux.

-SIP de Montreuil : Le sèche-mains a été changé mais il est resté bruyant.

Après examen, il reste 17 observations en cours (37 signalements au départ).

b) – RAPPORTS DE L'INSPECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il n'y a pas eu de nouvelle visite de l'inspecteur santé sécurité au travail depuis le dernier groupe de travail du 27/05/24.

c)– DÉCLARATIONS D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Il y a eu 2 nouvelles déclarations d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 27 mai 2024 :

→ Un faux mouvement qui a généré une torsion de la cheville (a nécessité un arrêt de travail).

→ Une chute qui a provoqué une contusion des 2 genoux (pas d'arrêt de travail).

Il y a eu une demande de reconnaissance en maladie professionnelle pour un canal carpien bilatéral.

d) – FICHES DE SIGNALEMENT

On dénombre 13 fiches de signalement depuis le groupe de travail du 27 mai 2024.

* 11 signalements externes

→ 10 signalements externes font état de propos agressifs, injurieux et orduriers, d'insultes ou de menaces :

Un courrier de soutien (ou appel téléphonique) a été envoyé à l'agent dans tous les cas et un courrier de rappel à l'ordre a été adressé à l'usager dans 7 cas. Un article 40 a été établi et notifié au procureur dans un cas.

→ 1 signalement externe fait état d'appels répétés au cours d'une journée de la part d'un usager. Un courrier a été envoyé à l'usager et le service « Mission stratégie, relations au public » a été informé.

* 2 signalements internes

→ 1 signalement fait état de relations conflictuelles avec le chef de service, qui se sont encore dégradées.

→ 1 signalement fait état de tensions au sein d'un service.

e) – BILAN DES EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

Tous les sites du département ont effectué un exercice.

Les observations figurant dans les comptes-rendus d'évacuation ont été prises en considération et les consignes seront rappelées lorsque cela s'avère nécessaire.

NB : Pour rappel, les sites de plus de 50 personnes doivent effectuer deux exercices par an, soit un par semestre

f) – PROPOSITIONS D'UTILISATION DES CRÉDITS 2024 (point spécifique de l'ordre du jour)

g) – FORMATION PREVACTION

L'Assistante de Prévention a présenté le nouvel outil PREVACTON, destiné à l'élaboration du DUERP et du PAP en groupe de travail.

3- Proposition d'utilisation des crédits 2024

Budget formation utilisé en totalité : 36893 €

Formations dispensées :

Théâtre d'intervention sur le savoir vivre ensemble
Faire face aux incivilités et aux agressions
Recyclage MAC SST
Sauveteur secouriste du travail
Equipier incendie
Gestes qui sauvent
Du stress au burn out
Utiliser l'intelligence émotionnelle pour développer son bien-être au travail
Formation à l'habilitation électrique
L'agent de terrain : les gestes pour se protéger des violences externes

Enveloppe locale :

AE 2024	129 120,00 €
Ajustement enveloppe	- €
CP 2024	- €
Actions votées (F)	120 260,94 €
Actions engagées (J)	116 000,94 €
En attente de DA	4 260,00 €
Solde AE disponible	8 859,06 €
Solde CP disponible	- 1 260,00 €

116 000,94 € ont été engagés sur une enveloppe de 129 120 €

Cette somme a été utilisée pour des achats relatifs à

- l'aménagement de poste (sièges avec soutien lombaire, bureau réglable en hauteur, fauteuils ergonomiques, souris verticales, roller-mouse, bras articulé avec barre support pour 2 écrans, repose pieds, du matériel...)
- l'achat de petit matériel (matériel, parkas, gants électriciens et pour les agents techniques et les géomètres divers équipements de protection individuelle pour les agents techniques et les géomètres, kits remplacement moteur volet, trousse de secours, fauteuil roulant pour évacuation...)
- Consultations de psychologues...

L'achat d'un fauteuil d'évacuation pour le site de Boulogne-sur-Mer pour un collègue en situation de handicap ainsi qu'une formation incendie pour un nouveau gestionnaire de site ont été soumis à un vote et validé par l'ensemble des OS.

Les crédits restant concernent les adaptations de postes.

4- DUERP – PAP 2024 (pour avis)

L'évaluation des risques professionnels, l'élaboration d'un programme annuel de prévention (PAP) et l'amélioration des conditions de travail constituent une obligation légale pour l'employeur (article R4121-1 et suivants du code de travail).

Cette obligation s'applique à notre administration et se traduit par la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

La campagne DUERP PAP a été ouverte le 12 avril 2024 par la diffusion à l'ensemble des responsables de service de la note départementale et de sa diffusion sur Ulysse62. Cette campagne a été marquée par le déploiement du nouvel outil PREVACTION pour évaluer les risques professionnels et élaborer le PAP associé. Elle a débuté par une première phase de formation des chefs de service. Sept sessions ont ainsi été organisées de mi-mai à début juin.

Elle se décline en 5 étapes :

Etape 1 : Recensement des risques auprès des agents par les cadres de proximité

Etape 2 : Vérification du formalisme des saisies

Etape 3 : Réalisation des travaux par le groupe de travail

Etape 4 : Avis et validation sur le DUERP/PAP

Etape 5 : Bilan de la campagne par la DGFIP

Un groupe de travail s'est réuni le 30 septembre 2024 dans les locaux de la Direction des Finances Publiques du Pas-de-Calais à Arras.

Il était constitué des 13 participants suivant :

- L'Inspecteur Santé Sécurité du Travail
- L'infirmière du cabinet médical d'Arras
- Le délégué à la sécurité / service immobilier
- 5 représentants du personnel
- 5 chefs de service ou responsable de division de différents métiers : SIP, SIE, SPFE, SGC et contrôle fiscal dont certains étaient également gestionnaires de site.

Ils ont été répartis en 4 sous groupes. Le document initial départemental comprenait **676 risques**.

Pour chaque ligne, une proposition était formulée selon la codification suivante :

- **V** « validée » : la ligne saisie par le chef de service est validée en l'état
- **NV** « non validée » : la ligne saisie n'est pas retenue au Duerp, il ne s'agit pas d'un risque professionnel
- **M** « modifiée » : la ligne est validée sur le principe mais modifiée ou complétée (ajout d'une action, transfert dans la bonne catégorie de risque, cotation, description...)
- **R** « regroupée » : le risque n'est pas spécifique au service en question, il est repris à un niveau supérieur de l'arborescence qui peut être au niveau de la DDFiP 62 ou du bâtiment par exemple.

Le rôle du groupe de travail consistait à décider les lignes à valider et ainsi à faire apparaître au Duerp et au Pap.

A l'issue du groupe de travail, les risques ont été répartis de la façon suivante :

59 lignes validées , 48 non validées, 101 modifiées et 468 regroupées.

163 lignes de risques ont été retenues dont **44 risques identifiés comme commun à l'ensemble des agents**.

Le programme annuel de prévention (Pap) est constitué de l'ensemble des actions de prévention envisagés validés par le groupe de travail.

La priorité 1 ; 2 ou 3 de l'action est corrélée à la priorité du risque résultant de sa cotation.

A l'issue du groupe de travail, 98 actions ont été validées :

- 3 en priorité 1 : risque important
- 35 en priorité 2 : risque modéré
- 60 en priorité 3 : risque faible

Le Pap les reprend de façon exhaustive.

Il sera complété du coût estimé de réalisation de l'ensemble des actions à l'issue de la campagne. Ces informations seront transmises lors de la présentation du bilan prévue au 1er trimestre 2025.

A l'issue de la FS du 5 novembre 2024, il a été demandé aux représentants du personnel des différentes organisations syndicales d'émettre un avis motivé commun sur le PAP. L'administration a deux mois pour y répondre.

5- Rapport annuel des Médecins du travail et des psychologues (pour information)

Effectif total des agents : **1 394 (données fournies par l'administration)**

Les services ou unités DDFIP du Pas-de-Calais :

Secteur Arras (Dr KERRACHE)

Arras, Aubigny-en-Artois, Auchel, Avesnes-le-Comte, Bapaume, Béthune, Beuvry, Bruay-laBuisnière, Douvrin, Frevent, Fruges, Henin-Beaumont, Hersin-Coupigny, Houdain, Laventie, Lens, Lievin, Lillers, Marquion, Pernes-en-Artois, Saint-Pol, Saint-Venant et Vitry-en-Artois

Secteur Boulogne-sur-Mer Dr DE PAUW)

Aire-sur-la-Lys, Ardres, Audruicq, Berck-sur-Mer, Boulogne, Calais, Campagne-les-Hedsin, Desvres, Fauquembergues, Guines, Le Touquet, Lumbres, Marquise, Montreuil-sur-Mer, Outreau et Saint-Omer,

Le Dr. KERRACHE a quitté ses fonctions fin septembre 2023 et a été remplacée par le Dr. SAHNOUNE.

Bilan des visites médicales 2023 :

337 visites médicales ont été réalisées en 2023. Elles se répartissent de la façon suivante :

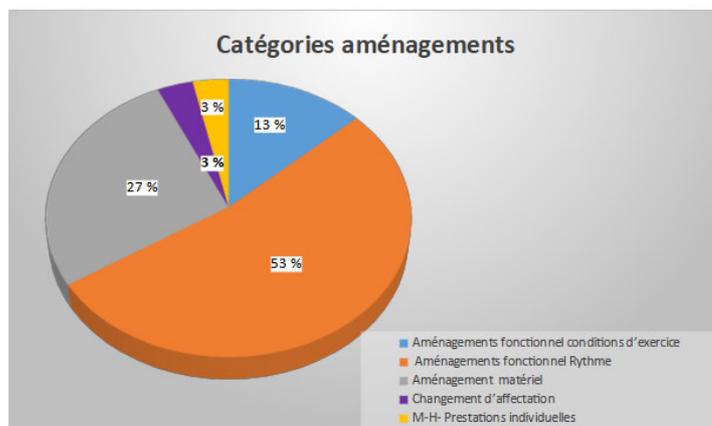
Nombre Visite/Agent : 337	Total visite
01 - Visite médicale de reprise après arrêt pour congé ordinaire de maladie de plus de 30 jours	5
01 - Visite médicale occasionnelle spontanée	39
01 - Visite médicale périodique SMQ	5
02 - Visite médicale occasionnelle demandée par l'agent à l'administration (art 24-2)	51
02 - Visite médicale périodique SMPP	142
03 - Visite médicale de pré-reprise suite à CLM/CLD/CGM (Art.43)	3
03 - Visite médicale de reprise pour les agents réintégrés après un CLM/CLD/CGM	2
03 - Visite médicale occasionnelle à la demande de l'administration autre motif (art. 24-3)	35
03 - Visite médicale périodique SMPH	14
04 - Visite médicale de pré-reprise à la demande de l'agent	2
04 - Visite médicale occasionnelle pour une urgence	2
04 - Visite médicale périodique SMS	31
05 - Visite médicale occasionnelle pour les femmes enceintes	1
05 - Visite médicale de pré-reprise à la demande de la direction	1
06 - Visite médicale occasionnelle suite AT	1
06 - Visite médicale de reprise suite à CITIS sup à 30 jours suite à AT	1
17 - Visite médicale occasionnelle agent en temps partiel thérapeutique	2
Total visite	337

Bilan des aménagements de poste :

Il y a eu 235 aménagements de postes en 2023 répartis de la façon suivante :

Synthèse des aménagements de poste

Les catégories d'aménagements	Nombre
Aménagements fonctionnel conditions d'exercice	31
Aménagements fonctionnel Rythme	124
Aménagement matériel	64
Changement d'affectation	8
M-H- Prestations individuelles	8
TOTAL	235



L'aménagement fonctionnel – rythme de travail qui représente plus de la moitié des aménagements de postes concerne principalement le télétravail et le temps partiel thérapeutique.

Rapport d'activité des consultations psychologiques à la DGFIP sur Arras en 2023

Les rendez-vous sont pris auprès de Mme Rivaux, qui gère le planning et les demandes.

→ **Pour le secteur d'Arras**

Les RDV sont assurés les 1^{er} vendredi matin de chaque mois par Mme Myriam WUIBAUT au cabinet du Médecin de Prévention - Délégation de l'Action Sociale - 5 rue du Dr Brassart - ARRAS

Augmentation du nombre de demi-journées du mois de janvier jusqu'au mois de mai 2023 pour pouvoir prendre en charge correctement de manière psychologique tous les agents le désirant de la Brigade de Vérification ainsi que ceux touchés par l'évènement dramatique, l'assassinat de Ludovic Montuelle en novembre 2022.

Le travail de récupération psychologique s'est effectué sur plusieurs mois, et les agents de cette brigade ont pu bénéficier de plus de 3 rendez-vous lorsque leur état le demandait. Les consultations ont permis la mise en mots des émotions, la souffrance ressentie, la prise de recul par rapport à l'évènement et au chemin parcouru depuis. Il était nécessaire de pouvoir dépasser ce traumatisme et de retrouver une certaine sérénité sur le lieu de travail. Il était surtout nécessaire de ne pas se murer dans le silence. Sur les 26 demi-journées (soit 9 de plus qu'en 2022), **35 agents ont été reçus**.

Les situations évoquées sont essentiellement des difficultés professionnelles, notamment relationnelles, hiérarchiques, ou liées au poste. Mais parfois aussi en lien avec des formations professionnelles qui permettent de s'interroger sur sa pratique et son positionnement en tant qu'agent.

Les consultations permettent aux agents de pouvoir mettre en mots leur difficulté, de prendre du recul sur la situation professionnelle et/ou personnelle ainsi que de réfléchir à une alternative, un changement de comportement, une gestion de conflit différente. Les consultations leur permettent également de porter un diagnostic et de passer le relai soit au médecin de prévention ou au médecin traitant

→ **Pour le secteur de Boulogne-sur-Mer**

Les RDV sont assurés les 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois par Mme Myriam WUIBAUT au cabinet du Dr DE PAUW Centre des Finances Publiques 26 rue d'Aumont-BOULOGNE/MER

Consultations de 45 minutes en continu de 14h à 17h.

Trois permanences supplémentaires ont été mises en place en octobre, novembre et décembre suite à une situation de violence interne au sein d'un service, permettant ainsi un premier niveau d'écoute et d'accompagnement pour les agents d'un service qui le souhaitaient et qui avaient été impactés

En 2023, il y a eu 48 RDV pris dont 43 honorés. (3 désistements à la DDFIP (dont 1 seul excusé) et 2 des DOUANES non excusés).

Les RDV ont concerné 21 personnes : 14 personnes à la DDFIP (6 femmes et 8 hommes) , 5 personnes des DOUANES (5 hommes) , 2 personnes à l'INSEE (2 femmes)

27 RDV concernaient des agents de la **DDFIP** (1 personne a bénéficié de 4 RDV, 3 personnes ont bénéficié de 3 RDV, 4 personnes ont bénéficié de 2 RDV, 6 personnes ont bénéficié d'1 RDV, Soit 27 RDV)

COMPTE RENDU : Parmi les consultations, 2 sont en lien avec une problématique familiale difficile. Les autres consultations sont en lien avec le travail ou les situations rencontrées dans le cadre du travail. Les thèmes abordés lors des consultations font référence à : la reconnaissance par la hiérarchie, la charge de travail, les conflits éthiques, les relations conflictuelles avec les collègues, les relations conflictuelles avec la hiérarchie, des situations de harcèlement et des problèmes de violence interne

Il a été évoqué différents types d'états en lien avec ces vécus au travail comme : des états de déprime, des effondrements avec pleurs, d'idées noires, des états de panique, de confusion, de dissociations, de la fatigue, de l'épuisement, des diagnostics de Burn out, des problèmes somatiques et physiologiques (de sommeil, de vigilance, de capacités cognitives, d'alimentation).

Le but de ces consultations permet un accompagnement clinique et de soutien aux agents. A ce jour, elles ont fait référence à des problématiques psychosociales et des situations de stress. Dans certaines situations, elles étaient en lien avec des situations de traumatisme individuel et collectif. L'idée est de permettre un retour « à la normale » (avec une contrainte de 3 ou 5 séances de 45 minutes) pour ces agents.

Dans le cas de violence interne ou externe, l'enjeu est de prévenir les syndromes post traumatiques et les réactions psychiques et physiques à plus long terme qui pourraient en découler. Et ainsi atténuer les conséquences humaines et économiques.

6- Travaux immobiliers en cours et projet à venir

a- Travaux immobiliers en cours

PNCD / CFIP Béthune

L'essentiel des travaux est réalisé. Courant octobre les agents techniques du CFIP de Béthune ont réalisé les travaux de peinture. Les opérations de réorganisation des archives se poursuivent. Le déménagement devrait, comme prévu, se dérouler fin novembre pour une installation de l'équipe la première semaine de décembre.

b- Travaux immobiliers à venir

*** Accueil – organisation circulaire Stratégie Relations Publiques (SRP)**

Plusieurs réunions ont été tenues sur les 3 sites visés en 2024 avec l'ensemble des services concernés par la réception du public.

La philosophie des accueils chartés SRP et la future organisation ont été présentées par les divisions Budget Immobilier Logistique, Stratégie et Communication et Assiette et Missions Foncières.

- Lens : 8 octobre
- Béthune : 10 octobre
- Boulogne : 24 octobre.

Les travaux auront débuté sur les 3 sites avant la fin de l'année et s'achèveront début 2025.

La consultation des entreprises est lancée et les contacts pris avec une société pour la réalisation du mobilier sur mesure pour répondre aux critères SRP .

*** Arras – réflexion sur nos implantations**

La réunion de lancement de l'étude s'est tenue le 9 octobre avec l'entreprise ETYO. Les chargés de mission du prestataire ont visité les 4 bâtiments concernés.

Un questionnaire a été adressé à toutes les entités qui sont implantées dans les locaux visés par l'étude (les services de la DDFIP, l'action sociale, les organisations syndicales et l'ATSCAF). L'objectif du questionnaire est de récolter les besoins particuliers à chacun et les modes d'organisation.

NB : Evocation de l'éventualité d'une prolongation de 3 ans du bail de Brassart arrivant à échéance au 31/12/2025

c- Sécurité

Le bâtiment FOCH a basculé dans le marché SCUTUM. La centrale d'alarme et les contrôles d'accès ont été modifiés. Désormais, seuls les agents du bâtiment sont dotés d'une carte d'accès (note du 21 février 2022). Le marché ne prévoit pas de doter en carte, des agents travaillant à Brassart.

7- Bilan du télétravail

Au 31 décembre 2023, **54 924 agents de la DGFIP** bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail répartis entre les catégories A+ (11,1%), A (24,1%), B (43,6%) et C (21,2%).

Au niveau départemental, 248 personnes de catégorie A (Inspecteurs, Inspecteur divisionnaire, Inspecteur Principal, et AFIPA), 441 personnes de catégorie B et 220 personnes de catégorie C bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail au cours de l'année 2023, soit un total de 909 agents.

S'agissant de la répartition Hommes/Femmes , la situation au mois de septembre 2024 est la suivante :

FEMMES 258 63 %
HOMMES 443 37 %

Le télétravail est présent dans chaque type d'activité :

SIP 100 agents 14 % , SIE 81 agents 12 % , SGC/TRE 196 agents 28 % , Contrôle Fiscal (dont PNCD) 87 agents 12 % , Direction (dont CDC Lens) 153 agents 22 % , FONCIER 43 agents 6 % , SPFE 41 agents 6 %
En 2023 , le taux mensuel de télétravailleurs s'est établi en moyenne aux alentours de **48,5 %**.

Evolution des taux par mois au niveau national et départemental sur l'année 2023 :

Taux mensuel de télétravailleurs		
	DGFIP	Direction : 62
mois		
Janvier	50,20 %	53,73 %
Février	50,00 %	54,85 %
Mars	52,30 %	56,04 %
Avril	49,90 %	53,88 %
Mai	47,40 %	52,01 %
Juin	49,30 %	54,78 %
Juillet	45,80 %	47,84 %
Août	42,70 %	45,90 %
Septembre	45,80 %	49,55 %
Octobre	49,10 %	51,49 %
Novembre	50,20 %	55,22 %
Décembre	49,30 %	51,72 %

En 2023, il y a eu 82 refus de télétravail au niveau national dont 2 au niveau départemental pour manque d'autonomie de l'agent

→ **L'effort d'équipement informatique** a concerné l'ensemble des structures de la DGFIP. Ainsi, au plan national, le taux d'équipement en matériel nomade est passé de 20 % fin 2019 à 92 % fin 2023.

→ **Des équipements individuels et ergonomiques supplémentaires grâce à la mobilisation du Fonds d'accompagnement du télétravail (tranche 2023) :**

L'accord relatif à la mise en oeuvre du télétravail au sein des ministères économiques et financiers du 11 juillet 2022 a prévu la création d'un Fonds d'accompagnement du télétravail (FDAT) doté de trois millions d'euros et dédié au financement, en complément des dotations financées par les directions, des équipements individuels et ergonomiques, notamment.

Au niveau local en 2023, la DDFIP du Pas-de-Calais s'est dotée de :

- 115 téléphones portables,
- et environ 70 écrans de confort à domicile ont été remis aux agents.

En 2023 avec plus de **5000** agents formés dans le cadre de la formation continue et de la formation initiale.

Le suivi des aménagements de poste a continué de bénéficier d'une attention particulière à travers le retour des fiches de visite des médecins du travail qui ont préconisé le télétravail pour raisons médicales afin, notamment, de protéger les agents vulnérables

Ainsi, au sein de la DDFIP62, il y a 103 agents en télétravail pour raisons médicales pour des durées variables allant de un à cinq jours par semaine.

8- Présentation des rapports de visite de délégation de la FS

Objectifs de la visite :

Enquête sur les conditions de travail et l'installation matérielle des agents du SDFIP d'Arras

Méthode utilisée pendant la visite :

Observations par la délégation des conditions matérielles d'accueil et de la mise en place du travail à distance.

Echanges avec les agents et les encadrants à propos des conditions matérielles de travail et des risques psycho-sociaux

Visite du SDIF d'Arras le 25 juin 2024:

Locaux entièrement rénovés, spacieux et lumineux

Composition du service :

Le SDIF a été installé au rez de chaussée dans le Centre des Finances Publiques d'Arras.
Les locaux ont été entièrement rénovés, ils sont spacieux et lumineux.
Du matériel neuf a été fourni aux agents.

Le service est composé de :

- 1 IP – 1 IDIV.
- 5 A, 14 B, 4 C et 3 contractuels dont 1 agent DDTM et 1 un apprenti.
- 1 EDR
- Rattachement de 7 antennes PTGC.

Organisation des locaux :

- PTGC

Les géomètres du PTGC possèdent chacun un bureau.
Un espace de rangement pour leur matériel leur est dédié.

- PELP

2 marguerites de 4 bureaux.
Une cellule d'accueil avec 2 collègues.

- PELH

Des bureaux disposés en enfilade.

- Encadrement

4 bureaux vitrés dont 2 qui n'ont pas de portes.

Autres installations :

Un espace de convivialité, une salle de réunion et une salle de documentation.
Un box d'accueil a été aménagé pour SDIF.

Visite du CDFP de Boulogne sur Mer les 20 juin et 24 septembre 2024

REMARQUES COMMUNES A TOUS LES SERVICES-CONCLUSION

Manque de places de stationnement

Le parking est trop restreint. Les places avec arceaux sont surtout réservées aux nomades mais 3 sont inutilisables, 1 arceau est à remplacer, il a été écrasé par un camion en manœuvre.

Les agents stationnent les uns derrière les autres et connaissent les voitures de leurs collègues. Ils peuvent ainsi se contacter pour demander le déplacement d'un véhicule éventuellement gênant. Le souci de cette organisation est qu'il ne faut pas espérer partir rapidement.

L'annonce de l'installation d'un carport pour motos a été mal perçu car celui-ci va encore diminuer le nombre de places de parking disponibles.

Le message de la direction leur indiquant les parkings à proximité a été très mal perçu également.

Certains vont devenir payants sauf pour les résidents de la communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer. Le plan de mobilité ne leur apporte pas de solution.

Le petit parking situé au niveau des remparts est maintenant réservé aux personnes porteuses de handicap.

Sécurité:

Évacuation impossible au niveau des box d'accueil en cas de problème avec un usager, Multiprises non sécurisées constatées dans certains services,

Point fort à signaler: affichage des évacuations mis à jour régulièrement et présent à tous les étages. Le gardien adjoint du gestionnaire de site est très efficace et réactif.

Problèmes des applications informatiques

Tous les services rencontrent des problèmes applicatifs (bugs, indisponibilité, lenteur des applications), la DG se veut moderne mais ne s'en donne pas les moyens et les usagers râlent.

Risques psycho-sociaux :

Le manque d'effectif, la surcharge de travail pèsent sur les agents présents. Les restructurations à venir ne laissent pas augurer un avenir serein, le climat général dans les services est très anxiogène. Le manque d'informations et de communication de la part de la direction a été également souvent évoqué. Les agents se sentent abandonnés et méprisés.

9- Compte rendu annuel d'activité des assistantes sociales

Le service social du département du Pas-de-Calais intervient pour 1427 actifs de la DDFIP. Son périmètre d'intervention est l'ensemble des postes financiers présents dans le département.

L'équipe du service social sur le département est composée de deux assistantes sociales :

- Madame Sylvie NIELLINI (100%) qui se consacre aux agents DGFIP des arrondissements d'Arras (sauf L. Montuelle) et de Calais.

- Madame Céline LELEUX (80% à partir du 01/09) avec le secteur suivant : services DGFIP situés dans les arrondissements de Béthune, Boulogne sur mer, Lens, Montreuil sur Mer, Saint Omer et Arras L. Montuelle.

Les missions du service social du travail visent l'intégration et le maintien en emploi des agents et contribuent à concilier la vie professionnelle et la vie personnelle des personnels actifs. Son action s'inscrit pleinement dans la politique des ressources humaines et d'action sociale du ministère. Les interventions menées ont pour objet la prévention des risques psycho-sociaux et l'inclusion sociale.

Les actions se développent soit dans le cadre des accompagnements individuels soit par des interventions au profit des collectifs.

En individuel, les assistants sociaux des Ministères Financiers sont à la disposition de l'ensemble des agents confrontés à des difficultés dans leur vie personnelle et/ou professionnelle. Ils ont pour missions de les informer, de leur apporter un soutien individuel, de les conseiller sur leurs droits ainsi que sur les dispositifs existants et de les orienter vers des organismes ciblés.

Les assistants sociaux proposent un accompagnement personnalisé dans le cadre d'un plan d'actions qui est concerté avec les intéressés. Ils travaillent en lien avec d'autres acteurs compétents (RH, les acteurs de prévention, la mission handicap...)

Chaque année, une note d'orientation en SST est diffusée auprès des acteurs de prévention. Elle est également adressée aux présidents d'instances et aux directions. Les axes prioritaires en 2023 sont les suivants :

- Conforter la politique ministérielle dans le cadre de la mise en place des CSA/FS directionnels,
- Prévenir les risques liés aux projets de réorganisation et mettre en œuvre des mesures de prévention,
- Développer une approche organisationnelle du télétravail,
- Poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation,
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle.

En 2023, il y a eu 180 agents actifs de la DDFIP du Pas-de-Calais qui ont bénéficié d'un accompagnement du service social sur un effectif global de 1427 soit 12.61% des actifs. En 2022, le nombre d'agents de la DDFIP pris en charge était de 44 pour l'ensemble du département.

Cette année, nous constatons un accroissement des demandes par rapport à l'année 2022.

Il y a eu 94 cadres C qui nous ont consulté, 59 cadres B et 27 cadres A. Comme les années précédentes ce sont les cadres C qui font le plus souvent appel à nos services. Ceci peut s'expliquer par le montant des rémunérations. En cas de difficultés de la vie un budget de cadre C est plus rapidement déséquilibré (séparation, endettement, maladie, handicap, deuil). Parmi ces 180 agents, 124 femmes ont fait appel à nos services contre 56 hommes).

Notre champ d'intervention est très vaste et s'effectue en fonction des demandes exprimées par les agents et/ou de notre évaluation. Durant les accompagnements, nous abordons avec les agents des domaines qui touchent à la fois la sphère professionnelle et personnelle, et notamment la manière dont l'une impacte l'autre.

Durant l'année 2023, les agents ont principalement fait appel au service social pour le domaine de la santé et de la vie professionnelle. Viennent ensuite les conséquences sociales résultant des problèmes de logement en lien avec les inondations et le budget.

Concernant la vie professionnelle, les sollicitations abordent le relationnel entre collègues ou avec la hiérarchie, les mutations, l'évolution à donner à sa carrière, la retraite, le temps partiel ou le handicap. Cela correspond à l'orientation donnée par le secrétariat général de prévenir les situations de désinsertion professionnelle.

Visites de site :

Cette année il y a eu 20 visites de service.

La visite de service est un outil d'intervention permettant aux assistantes de service social de faire connaître leurs missions, d'être mieux identifiée et d'exercer une veille sociale sur les services de leur secteur. Chaque visite se déroule de la manière suivante : une date est fixée avec le chef de service, dans le respect des nécessités du service.

La visite se déroule en deux temps :

Un premier entretien a lieu avec le responsable du service. Il permet de rappeler les missions du service social et le mode d'intervention auprès des agents et de l'encadrement. C'est également un temps d'échange sur l'actualité du service (les projets en cours, les difficultés éventuelles, les contraintes, l'ambiance de travail...). Puis dans un second temps, le même jour, l'assistante sociale rencontre les équipes, ce qui lui permet d'avoir un échange sur les conditions de travail, d'informer ou de remémorer aux agents son champ d'intervention.

Elle remet également à cette occasion les plaquettes du service social et le guide du nouvel agent avec les prestations de l'action sociale. Cela peut servir de base de dialogue. Lors de la visite, nous nous adaptons aux demandes des agents qui peuvent solliciter un entretien en particulier. D'autres peuvent simplement nous poser des questions, et nous leur répondrons dans les meilleurs délais. D'autres nous contacteront discrètement ultérieurement.

L'UNSA DDFIP 62 remercie Mme NIELLINI et Mme LELEUX pour leur investissement et leur disponibilité notamment au moment de la tempête Ciaràn.



PAS DE CALAIS